



### **INFORMATION - Conseil municipal d'Installation - Samedi 21 mars 2020**

En application des dispositions de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales, le **Conseil municipal élu à la suite du scrutin du 15 mars 2020**, se réunira en séance d'installation à **huis clos** le :

**Samedi 21 Mars 2020 à 10 h 00 - Salle des Illustres de l'Hôtel de Ville**

**Au vu des circonstances et suite aux directives du gouvernement, cette séance se tiendra à huis clos**, et le **conseil sera retransmis** en direct sur le site Internet [www.agen.fr](http://www.agen.fr).

**Les journalistes et les photographes sont les bienvenus.**

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Valérie PITOUS, Directrice de la Communication au 06.35.49.40.76

Vous souhaitant Bonne réception de cette information

Bien cordialement